

Liste Nationale Propriétaires



Alliance Galop poursuit sa mission de relance

Le temps de l'alternance est venu et Alliance Galop compte sur votre soutien renouvelé pour reprendre le travail dans une ambiance plus favorable à la relance.

Cette relance, elle doit s'articuler sur trois axes autour d'une gouvernance renouvelée :

- les Régions,
- un PMU responsable et proactif,
- une véritable politique d'accueil de ceux qui investissent et s'investissent, qu'ils soient propriétaires et/ou éleveurs.

Pour porter ce projet, nos listes ont évolué. De nouveaux visages sont apparus pour donner un nouvel élan à notre cause et pouvoir agir efficacement à la promotion et au soutien du galop français, dans toutes les disciplines, et remettre l'église au milieu du village : le Galop avant tout !

**Aujourd'hui plus encore qu'hier, le Galop français a besoin d'une politique de relance.
Alliance Galop poursuit sa mission.**

Les Candidats



Patrick Klein



Patrice Détré



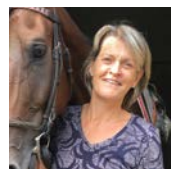
Fabienne Nicolle



Pierre Pilarski



Xavier Papot



Isabelle Peltier



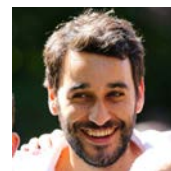
Nicolas de Lageneste



Patrick Joubert



Capucine de Boisbrunet



Rubens Seror



Hubert O'Delant



Dominic Dormeuil



Emmanuel Sayet



Florence Thomas de
Gigou

Réunir toutes les énergies pour aller plus loin

Comme en 2019, Alliance Galop réunit des acteurs de différentes sensibilités et de différentes régions, tous impliqués sur le terrain comme professionnels ou comme amateurs.

Nous cultivons tous le pragmatisme, le bon sens, et le souci de l'intérêt général : ce sont les clefs de la relance et de la réussite. Une réelle ambition pour le galop français nous a réunis pour constituer Alliance Galop et porter notre projet au sommet de France Galop.

Nos principales propositions



Voici les mesures-phares qui concernent particulièrement les Propriétaires, et pour lesquelles nos représentants aux instances de France Galop continueront de militer grâce à votre soutien :

- **Le PMU porte une lourde responsabilité dans l'érosion des allocations.** Le taux de pénétration du pari hippique en France a diminué de moitié, passant de 13% à 6%, depuis trente ans et face à cette évolution (source : baromètre du Galop 2023, page 4). Face à cette terrible tendance, le PMU doit proposer de nouvelles solutions.

- **Propriétaire/éleveurs : une vraie politique d'accueil de ceux qui s'investissent.** Les propriétaires sont les meilleurs ambassadeurs des courses et pour qu'ils évangélisent davantage, il faut leur donner des outils et leur permettre de partager de réels privilèges. Le développement des écuries collégiales et l'apparition de nouveaux propriétaires renommés sont les fruits d'un travail entamé par France Galop qui doit être activement poursuivi.

- **Le 2/3 Plat-1/3 Obstacle est à nouveau menacé.** C'est pourtant la garantie de la pérennité des courses de Galop en France, un véritable encouragement pour l'élevage français, et nous nous engageons à le faire respecter.

- **Impliquer les acteurs des courses dans une nouvelle gouvernance.** Un vrai travail de fond a été réalisé pour la réforme de la Gouvernance mais devant la résistance de l'appareil, la montagne a accouché d'une souris. Ce que prônait la Commission qui a effectué ce travail peut apporter un nouveau souffle à l'institution.

- **Les hippodromes de nos Régions, c'est une vitrine à l'échelle nationale pour susciter l'envie,** un lieu de rencontre des Français avec le cheval et le pari. Nous devons valoriser les grandes réunions régionales auprès du public et des collectivités locales en soutenant les initiatives sur le terrain, mieux adaptées aux publics régionaux.

- **Les relations avec l'État : Proposons un new deal sur le marché des paris en ligne pour plus de libertés et plus d'innovations.** Travaillons à redéfinir le périmètre des paris en ligne, à redonner du souffle au pari mutuel dans un environnement inédit, et à mieux surveiller la régularité des courses, qui ne peut être garantie sans l'aide et le soutien des pouvoirs publics.

- **Encouragements non distribués :** Près de 1,6m€ en Obstacle et 600 000 € en plat n'ont pas été distribués en 2022. Nous demandons la distribution en fin d'année de ces encouragements non distribués.

- **Saisonnalité des courses d'Obstacles :** S'adapter au réchauffement climatique et à des conditions de chaleur et de sécheresse nous oblige à mener une réflexion sur la saisonnalité des courses d'obstacles, en effet la préservation de nos chevaux est une priorité. C'est un devoir dans le cadre du bien-être animal et du regard de la société sur notre activité.

